



HAUTS
DE
SEINE
NORD
ET
SUD

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité du 19 mars 2010



Le comité hygiène et sécurité s'est réuni le vendredi 19 mars 2010 à Nanterre.
L'arrivée depuis le 1er décembre 2009 d'une secrétaire animatrice et d'un inspecteur hygiène et sécurité en mars devrait permettre un fonctionnement normal du comité.

Exécution budgétaire 2009

Un reliquat d'un montant de 10 738,11 € s'explique par la non réalisation d'une dépense votée. Cette dépense, une commande de portes automatiques à NEUILLY sera effectuée en 2010.

Budget 2010

En 2010, le CHS-DI 92 disposera pour son fonctionnement d'une dotation de **351.755,00 €**.
La 1^{ère} délégation de crédits (95%) est d'ores et déjà versée : 334.168,00 €
Le budget est en hausse de 1537 € par rapport à 2009 ce qui signifie au mieux une stagnation si l'on tient compte de l'inflation.

Propositions de dépenses validées par le CHS pour la DGFIP

CFP ISSY	Réfection parking	22 157 .49
CFP NANTERRE TIVOLI	Faux plafond	7 654.36
	Equipement infirmerie	710.42
	Miroir sécurité N-2	1131.42
CFP NEUILLY	Porte automatique	5038.75
CFP BOULOGNE NORD	Réfection éclairage couloir cantine	1513.41
TP LEVALLOIS	Electricité	598
	Dispositif extinction incendie	136.40
	Vérification centrale incendie	382.72
TP COURBEVOIE	Dispositif extinction incendie	215.61
	Signalétique incendie	156.42
	Vérification centrale incendie	382.72
CFP SURESNES	Pose de stores (17)	1364.82
CFP SEVRES	Pose de stores (18)	2501.12
CAD NANTERRE	Pose de stores (213)	17626.65 (*)
CFP BOULOGNE SUD	Remise en état éclairage	2919.64
DIVERS SITES	Achat de goulottes pour câbles	752.02

(*) 10 000 € payés sur la dotation globale de fonctionnement (c'est à dire le budget de la DDFIP).

Différentes formations sont prévues et financées en 2010 pour 44 188 €
Formation premier secours, gestes et postures, gestion des situations difficiles, conduite préventive, manipulation des extincteurs, EPI, habilitation électrique ...

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Ce document rendu obligatoire suite à la transposition d'une directive de l'union européenne est censé répertorier tous les risques auxquels sont confrontés les personnels lors de leur activité professionnelle.

Les demandes et constatations des services en réponse à un questionnaire retourné par les chefs de service ont fait l'objet d'une synthèse effectuée par un groupe de travail .

Parmi les risques mentionnés par les collègues, **les « risques psycho-sociaux » arrivent largement en tête**. Ils sont suivis par les « risques liés aux ambiances physiques » puis par les « risques de chute de plain pied ».

Les risques psycho-sociaux regroupent en particulier le stress, les conflits avec les usagers, les conflits internes au service, la pression hiérarchique, la surcharge de travail, etc. Les risques liés aux ambiances physiques regroupent les remarques faites par les collègues concernant l'isolation phonique, l'isolation thermique, le mauvais fonctionnement du chauffage, l'absence de climatisation, l'éclairage, etc.

Après harmonisation pour les différents sites, une hiérarchisation des risques professionnels a été établie (Risque A à D). Une pondération a été effectuée en fonction du risque avéré ou supposé, de la fréquence d'exposition. Enfin, un programme annuel de prévention (PAP) a été établi pour traiter les risques constatés. Il est prévu de traiter en 2010 tous les risques avec un indice B, aucun indice A n'ayant été retenu dans le DUERP. Il s'agit pour résumer de formation à la gestion du stress, de remise en état des installations électriques et de pose de goulottes.

Des goulottes contre les chutes et des stages contre le stress...

La délégation CGT a observé que les principaux problèmes soulevés par les personnels étaient les conséquences des suppressions d'emplois et des restructurations. Il faut y ajouter la pression hiérarchique. L'administration entend répondre en systématisant les formations de « gestion du stress et des situations difficiles » (remarquons que l'objectif se veut réaliste : il s'agit de gérer le stress et les situations difficiles et pas de les supprimer). Nous avons fait également part de nos craintes que cette lourde machine que constitue le document unique aboutisse à laisser de côté les demandes précises formulées par les collègues notamment sur les registres hygiène et sécurité. Enfin, il faut relever que ce catalogue des risques qui en minimise certains tend à suggérer la responsabilité des agents (mauvaises postures, mauvaise organisation, mauvaise formation, etc.). **Les représentants de la CGT se sont abstenus lors du vote pour ces différentes raisons.**

Votes : CGT abstention. Administration, Solidaires, FO : pour

Questions diverses

Prévention incendie

Un bilan des exercices effectués en 2009 et 2010 a été fait. Des exercices d'évacuation doivent être effectués régulièrement et les modalités et circuits doivent être mis à jour .

Cahiers CHS

Nous avons réitéré notre demande de remontée des cahiers CHS des sites pour qu'ils soient examinés au prochain CHS .

Les représentants CGT

Carole LAFON - Luc BENOÎT - Jean Paul BOUTEAU - Maurice CANTRAINNE